

La FASAM inaugure son siège rénové

VENDREDI dernier, la FASAM a présenté au public, amis et proches de la phalange, les locaux de son siège entièrement rénové.

Depuis neuf mois, la salle des fêtes et ses petits locaux annexes ont fait l'objet d'un grand chambardement. Le trésorier Christian Dewilde présente le bilan de ces travaux dont il a été le principal coordinateur.

« Merci au bourgmestre, à l'administration communale et au service technique de la commune. Je tiens à féliciter particulièrement l'excellent travail des ouvriers communaux bien que ceux-ci soient souvent l'objet d'amères critiques. J'adresse mes félicitations aux trois maçons ainsi qu'aux deux menuisiers de la commune.

Merci aussi à M. Vandermarlière, propriétaire de l'immeuble qui a bien voulu financer l'achat de tous les matériaux nécessaires aux transformations. Le montant s'élève à 950.000 F.

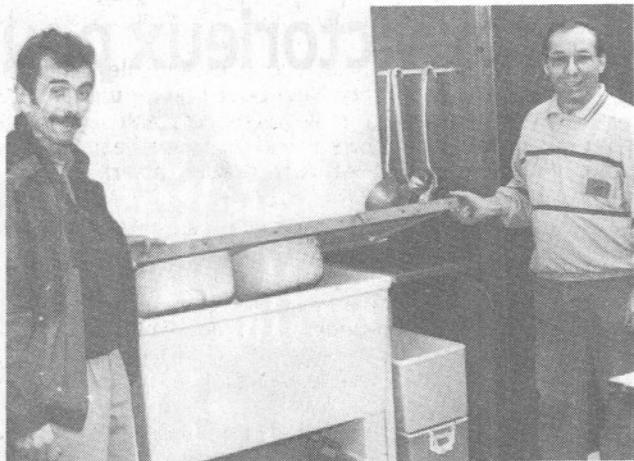
L'agenda des travaux a démarré le 13 avril. En supprimant la scène, on y gagne 50 m². En abaissant le plafond et en le ramenant à 3 m de hauteur, on y gagne un cubage considérable

qu'il ne faut plus chauffer inutilement. L'électricité a été refaite complètement, dans les normes de sécurité. La cloison et les murs ont été rénovés et recouverts de moquette ».

Quant aux nouvelles annexes, elles se composent de cinq petits locaux permettant, soit de donner des cours de solfège, de ranger l'encombrant matériel des percussions, de classer les archives et les partitions collectionnées depuis 1904 (dans des classeurs ne renfermant pas moins de 675 pochettes, le tout répertoriés par ordinateur), de faire la cuisine dans un local spacieux et dont l'ingéniosité est plus qu'étonnante.

Enfin, un soin tout spécial a été apporté à la réalisation des toilettes. Trois urinoirs et deux latrines pourvus d'un « sanibroyeur » bien disposés dans un local aéré, éclairé et carrelé de haut en bas. Un luxe discret mais plaisant pour les futurs utilisateurs.

M. Didier Vandeskelle apporta son commentaire du point de vue artistique. « Autrefois, dans cette salle, la résonance était infernale. Quand un musicien faisait une fausse note, elle se perdait dans un tas... de fausses notes. Aujourd'hui, grâce à une meilleure acoustique apportée par les dimensions



MM. Dewilde et Clément démontrent l'ingéniosité des éviers qui permettent de nettoyer les grandes marmites sans fatigue.

réduites de la salle (27 m de long sur 7 m de large, 3 m de hauteur), grâce aussi au plafond anti-feu et anti-bruit et aux tapis appliqués sur les murs, nous disposons d'un outil formidable pour nos répétitions. Même pendant les morceaux mis au pupitre pour les apprendre... on s'entend jouer « tout seul » !

Nous disposons aussi maintenant de trois petites salles de cours qu'il faut rentabiliser. Elles sont là pour accueillir les jeunes qui ont envie de faire de la musique ».

Enfin, M. Gilbert Delau,

bourgmestre, prononça quelques mots en se souvenant de l'époque où il dut, pour le Groupement Etincelle présentant une pièce de théâtre au Bizet, monter les décors. Ce fut déjà une tâche difficile. Mais, revenant au temps présent, il ne cacha point que l'on puisse être gêné quand on entend le montant de l'investissement. C'est maintenant une infrastructure très complète qui peut être considérée comme le « foyer culturel » du Bizet. Et de conclure par ces paroles : « La différence est que dans des lieux publics, la rigueur est telle qu'on ne peut pas y mettre du cœur. En associations privées, tout part du cœur. C'est l'enthousiasme qui a compté. Félicitations à la FASAM, la grande famille qui accueille l'ensemble des familles du Bizet ».

M. Henri Dupont, vice-président de la FASAM, pria le bourgmestre de couper le ruban tricolore franco-belge et invita toute l'assistance à boire le verre de l'amitié.



Pendant les discours.

Services de garde

Ce dimanche 2 février, le médecin de garde est le docteur Breyne, tél. 056-55.71.55.

En ce qui concerne les pharmacies, la permanence est assurée par Mme Leterme, rue de la Gare, 51, Comines, tél. 056-55.54.65.